

LA MESANGE REMIZ

Responsables : Guy JARRY et Georges OLIOSO

I - INTRODUCTION

A partir notamment du début des années 1980, les mésanges remiz originaires d'Europe septentrionale et centrale déferlent à l'automne sur notre pays en nombre conséquent. Ce phénomène qui, au départ, revêtait des allures d'invasion, s'est finalement pérennisé au point que c'est une migration importante et régulière qui s'est instaurée.

Deux secteurs géographiques sont principalement concernés par cette migration : la zone Charente-Aquitaine, d'une part et l'Alsace-sillon rhodanien - littoral méditerranéen, d'autre part. Les migrateurs les plus précoces apparaissent dès le début d'octobre - voire à partir du début de septembre - et la migration bas son plein entre la fin d'octobre et la mi-novembre. Une partie des oiseaux hiverne dans notre pays, le reste poursuit sa route vers des zones d'hivernage situées en Espagne.

L'origine de cette brusque augmentation des effectifs migrateurs est à mettre en rapport avec un substantiel accroissement des populations nicheuses dans les régions du nord et du centre de l'Europe. Il conviendra cependant de vérifier par la littérature ornithologique à venir, les causes de l'ampleur de ce phénomène dans les contrées où se reproduit l'espèce.

La pression de baguage qui s'exerce sur la Mésange remiz est à ce point élevée que le taux de contrôle d'oiseaux étrangers dans notre pays peut atteindre 3 % ce qui est particulièrement élevé pour un passereau de cette taille.

De ce fait, les données du baguage, par leur nombre et leur qualité, apportent de très précieuses informations sur l'origine des populations migrantes, ainsi que sur la nature des déplacements.

II - BUTS DE L'ETUDE

- 1) déroulement de la migration postnuptiale (chronologie, intensité, modalités)
- 2) origine des populations et voies empruntées
- 3) vitesse de déplacement
- 4) nature des milieux fréquentés et espèces végétales recherchées pour l'alimentation
- 5) durée des stationnements
- 6) modalités de l'hivernage : origine des oiseaux, sexe, âge, mobilité
- 7) qualité des populations en escale migratoire : origine, sexe, âge, état physiologique
- 8) déroulement de la migration pré-nuptiale (chronologie, intensité, modalités)

- 9) élaboration des critères fiables de détermination du sexe et de l'âge par description complète des individus porteurs de bagues étrangères ou françaises anciennes
- 10) mue
- 11) examen des individus morts par accident destinés aux collections nationales.

II - METHODES

Observations : Par synthèse des différentes observations, nous devrions être en mesure d'établir tout ce qui touche à la chronologie de la migration, aux comportements généraux des oiseaux sur les lieux de baguage, aux modalités de la migration (voyage en bandes ou isolément, migration diurne ou nocturne, etc.).

Captures : La capture se fera au moyen de filets japonais avec repasse du chant de l'espèce. Il conviendra de noter les heures de capture, l'aile pliée, le poids et l'adiposité des oiseaux ; sexer et âger autant que faire se pourra.

Tout contrôle d'oiseaux portant, soit une bague étrangère, soit une bague du C.R.B.P.O. ancienne, devra faire l'objet d'une description complète, par le truchement de fiches spécialement conçues à cet effet.

Lieux : Les roselières et marais propices à l'espèce.

Epoque : Pendant la période des migrations et de l'hivernage (d'octobre à avril).

Fréquences d'interventions : Il serait souhaitable que la fréquence d'intervention soit régulière et d'au minimum une journée de baguage par quinzaine, ceci tout au long de la période de présence des mésanges remiz.

La mue : L'état de la mue des oiseaux au cours de leur premier automne et hiver importe beaucoup dans la détermination de l'âge, il conviendra par conséquent d'examiner très attentivement l'état du plumage.

Par ailleurs, on ne peut exclure la possibilité d'une mue partielle de certaines parties du plumage de contour à la fin de l'hiver.

Fiches de description : Pour chaque oiseau contrôlé porteur d'une bague et dont l'âge pourra être déterminé (bagues étrangères ou éventuellement bagues françaises anciennes), a posteriori, grâce aux données du baguage, il sera nécessaire de procéder à une description aussi complète que possible de ses caractéristiques. Pour ce faire, l'utilisation d'une fiche (modèle ci-joint) est obligatoire. Tout élément descriptif que la simple réponse aux rubriques contenues sur cette fiche ne pourrait prendre en compte devra figurer au verso de celle-ci.

Rapport : Outre les données du baguage transcrites sur les bordereaux, les contrôles seront à établir selon la procédure classique (fiches de reprise pour les étrangères, fiches de contrôles pour les françaises). Les fiches de description devront accompagner ces documents. Enfin un rapport circonstancié récapitulera vos observations et le bilan de vos opérations de baguage au cours de la saison d'activités.